Rimouski, le 21 décembre 2022

Madame Liliane Caron
Fabrique de Baie-des-Sables
90, rue de la Mer
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0

N/Réf. 20-129

Objet : Visite de l'église de Baie-des-Sables
Rapport d'expertise – deuxième visite

Madame,

Pour faire suite à votre demande, nous vous fournissons notre rapport relatif à l'étude de l'église sise au 90, rue de la Mer à Baie-des-Sables.

Nous vous invitons à communiquer avec le soussigné pour tout renseignement additionnel.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Luc Babin consultant inc.

Luc Babin, ingénieur
N° OIQ 110752

LB/ld

Pièce jointe : Rapport

Luc Babin consultant inc.

Rimouski
188, rue de l'Évêché Ouest, local 202
Rimouski (Québec) G5L 4H9
Tél.: 418 731-1295 | luc.babin@lbabin.ca

Québec
74, rue Marcoux
Beauport (Québec) G1E 3B2

Montréal
2325, rue Désormeaux
Montréal (Québec) H1L 4X2

RAPPORT D'EXPERTISE

Rimouski
188, rue de l'Évêché Ouest, bureau 202
Rimouski (Québec) G5L 4H9
Tél. : 418 731-1295
luc.babin@lbabin.ca

Québec
74, rue Marcoux
Beauport (Québec) G1E 3B2

Montréal
2325, rue Désormeaux
Montréal (Québec) H1L 4X2

FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

90, rue de la Mer, Baie-des-Sables

RAPPORT D'EXPERTISE

N/RÉF. 20-129

21 décembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

Luc Babin consultant inc.

FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES
90, rue de la Mer, Baie-des-Sables

1.0 MANDAT ET VISITE DES LIEUX ____ 1

1.1 Mandat 1
1.2 Visite des lieux 1
1.3 Travaux réalisés 1
1.4 Notes 2

2.0 ENJEUX DU DOSSIER ____ 3

3.0 ÉTUDE DES LIEUX ET OBSERVATIONS ____ 4

3.1 Description sommaire du bâtiment 4
3.2 Observations 4
3.2.1 Extérieur 4
3.2.2 Intérieur 6

4.0 ANALYSE ____ 7

5.0 RECOMMANDATIONS POUR L'ACCÈS AU BÂTIMENT 8

6.0 CONCLUSION ____ 9

7.0 CERTIFICATION ____ 10

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE A – Photographies prises par Luc Babin, ing., lors de la visite du 16 décembre 2022

1.0 MANDAT ET VISITE DES LIEUX

1.1 MANDAT

Le présent mandat nous a été confié le 1er décembre 2022 et il consiste à :

- visiter et inspecter les lieux pour une seconde fois ;
- étudier l'état général de l'église L'Assomption-de-Notre-Dame sise au 90, rue de la Mer à Baie-des-Sables ;
- évaluer si les locaux qui se situent à l'arrière de l'église sous la sacristie (côté sud) peuvent être utilisés et, si nécessaires, déterminer des précautions à prendre pour conserver l'accès au sous-sol de la sacristie.

1.2 VISITE DES LIEUX

Nous avons visité et inspecté les lieux le 16 décembre 2022 en compagnie de M. Réal St-Pierre.

Lors de cette seconde visite, nous avons pris les photographies 1 à 184 qui sont jointes à l'annexe A du rapport.

Nous rappelons que nous avons réalisé une première visite de l'église le 6 décembre 2020 pour laquelle nous avons produit un rapport le 15 décembre 2020.

1.3 TRAVAUX REALISES

Depuis notre première visite, le 6 décembre 2020, les travaux suivants ont été réalisés :

- une clôture a été installée au périmètre de l'église ;
- les salles de toilettes ont été rénovées ;
- les fissures et la peinture ont été réparées à l'intérieur du bâtiment ;
- les fondations ont été réparées au coin arrière droit du bâtiment, du côté avant et à la descente d'accès à la chapelle au sous-sol ;
- la dalle de béton du plancher de cette même descente d'accès à la chapelle (partie arrière du bâtiment) a été refaite et la porte d'accès a été remplacée ;
- l'isolation a été faite sur la totalité du mur mitoyen à la chapelle et au vide sanitaire.

1.4 NOTES

- Lors de notre passage sur les lieux, nous avons visité et inspecté le bâtiment et avons observé les éléments qui sont visibles et décelables lors d'une inspection ordinaire. Nous n'avons pas fait d'examen destructif des murs et de la maçonnerie.
- Nous recommandons que tous les éléments structuraux (charpente de béton, fondations, murs et toiture) et que tous les parements extérieurs et architecturaux (maçonnerie, portes et fenêtres) fassent l'objet d'une expertise détaillée.
- Un carnet de santé du bâtiment devra être réalisé puisque la totalité du parement de maçonnerie de pierre est dégradé sur tout l'extérieur du bâtiment.
- Lors de notre visite du 16 décembre 2022, nous avons observé au coin avant droit du bâtiment, des sections de mortier qui se sont vraisemblablement détachées du clocher.
- Pour le reste, l'interdiction d'accès au périmètre clôturé est toujours en vigueur. Un cadenas devra être ajouté sur la porte d'accès de l'espace clôturé.

2.0 ENJEUX DU DOSSIER

Les enjeux du dossier consistent à définir les moyens à mettre en place pour conserver l'accès exclusif au sous-sol du bâtiment, sous la sacristie. Il s'agit d'une salle polyvalente et d'archivage, utilisée pour des fins communautaires.

Cette partie de bâtiment se situe à l'arrière de l'église (secteur sud).

3.0 ÉTUDE DES LIEUX ET OBSERVATIONS

3.1 DESCRIPTION SOMMAIRE DU BATIMENT

Le bâtiment que nous avons visité est un édifice religieux qui possède les propriétés suivantes :

- charpente : béton ;
- parement extérieur : maçonnerie de pierres et de granit ;
- toiture : tôle ;
- charpente de la toiture : poutres porteuses en béton avec support de toiture en béton.

3.2 OBSERVATIONS

Lors de notre passage sur les lieux, nous avons successivement visité l'extérieur puis l'intérieur du bâtiment. Nous avons recueilli nos observations à partir du sol, où nous avons inspecté la partie visible du parement extérieur et des fondations puis la toiture.

3.2.1 Extérieur

Nous avons examiné chacune des façades du bâtiment. Les photographies prises à l'extérieur sont les suivantes :

LOCALISATION	PHOTO
• Élévation avant	1 à 33
• Élévation droite, partie avant	34 à 45
• Élévation droite, partie arrière	46 à 63
• Élévation arrière	64 à 84
• Élévation gauche, partie arrière	85 à 96
• Élévation gauche, partie avant	97 à 120

Nous avons scindé les observations que nous avons recueillies en deux parties : d'une part, nous avons inspecté la partie église (partie avant du bâtiment), ensuite, nous avons examiné la partie sacristie (partie arrière du bâtiment, côté sud).

Les observations que nous avons recueillies le 16 décembre 2022 sont comparables à celles qui ont été colligées le 6 décembre 2020. Ces observations sont présentées dans le tableau suivant :

LOCALISATION	OBSERVATION
Partie avant (nord) église	• Les joints entre les éléments de maçonnerie présentent des dommages; ils sont fissurés ou décollés. • Différentes interventions de réfection des joints entre les éléments de maçonnerie ont été réalisées. • À plusieurs endroits, des coulisses de calcaire et d'eau émanent des joints entre les éléments de maçonnerie. Il est donc visible qu'il y a des infiltrations d'eau entre la charpente du bâtiment et la maçonnerie. • La cavité murale entre la maçonnerie et la charpente du bâtiment a toutes les caractéristiques d'une cavité murale qui est mal drainée ou dont le drainage n'est pas fonctionnel. • Plusieurs éléments de maçonnerie sont fendus. • Plusieurs joints de surface de maçonnerie sont endommagés. • Les solins au pourtour du clocher sont décollés à certains endroits, ce qui présente un problème d'étanchéité. • Il y a de la corrosion sur les solins au pourtour du clocher. • Nous n'avons pas été en mesure d'observer la totalité des scellants au périmètre des ouvertures (portes et fenêtres). La plupart de ces scellants sont secs et fissurés. • Nous n'avons pas observé de signe d'instabilité de la charpente du bâtiment qui serait dû à des mouvements ou un tassement des fondations. • Les scellants entre le périmètre du clocher et les solins sont endommagés. Des traces de corrosion sont visibles en partie supérieure des solins. • Le pourtour de certaines fenêtres est pourri, ce qui peut occasionner des problématiques d'infiltration d'eau entre la maçonnerie et la charpente et dans les finis intérieurs du bâtiment.
Partie sacristie (partie arrière, sud)	• Les joints entre les éléments de maçonnerie présentent des dommages; ils sont fissurés ou décollés. • La partie arrière de l'église est en tôle. • La toiture de la partie sacristie est en contrebas de la toiture principale du bâtiment. • Il n'y a pas de maçonnerie sur cette partie du bâtiment. • La partie arrière a une bonne tenue. Nous n'avons pas observé de dommages résultant d'un mouvement différentiel ou d'un tassement des fondations. • Nous avons observé des traces de corrosion sur les soffites et les fascias.

3.2.2 Intérieur

À l'intérieur, nous avons successivement visité le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'arrière du bâtiment (secteur chœur) ainsi que la partie de l'église qui se situe sous le clocher. Les observations que nous avons recueillies sont les suivantes :

LOCALISATION	OBSERVATION	PHOTO
Sous-sol, chapelle	• Nous n'avons observé aucun dommage sur les parements à l'intérieur de la chapelle.	121 à 125
Vide sanitaire	• Nous n'avons observé aucun dommage récent qui serait attribuable à un tassement ou à un mouvement des fondations du bâtiment. • Lors de l'étude de la structure, nous avons compris que des renforcements structuraux ont été faits dans le secteur qui se situe sous le clocher et sous le porte-à-faux du chœur situé au-dessus de l'entrée principale du bâtiment. • Sous l'entrée principale à l'avant du bâtiment, nous avons observé ce phénomène au niveau des fondations. Les fondations sont fissurées, il y a infiltration d'eau. • Le béton est dégradé sous l'escalier de l'entrée principale.	126 à 142
Rez-de-chaussée, hall d'entrée	• Des traces d'infiltrations d'eau et d'efflorescences sont visibles.	143 à 147
Rez-de-chaussée	• Les dommages que nous avons observés sont concentrés au-dessus du chœur, dans le joint du bâtiment entre la charpente principale et celle du clocher. Ces dommages sont la conséquence d'infiltration d'eau. L'eau migre depuis plusieurs années dans les poutres de béton et dans la dalle structurale qui est supportée par les poutres principales en béton. L'eau ainsi infiltrée a généré la corrosion de l'acier d'armature, créant l'éclatement des surfaces des poutres et de la dalle de béton du plafond. • Cette infiltration d'eau est compatible aux conséquences d'un problème de drainage de la cavité murale, de la charpente de béton et de la maçonnerie d'une problématique d'étanchéité des solins. • Nous avons observé peu de dommages à la charpente, sauf à certains endroits au plafond où nous avons observé des dommages attribuables à des infiltrations d'eau. • Dans le secteur avant droit de l'église, nous avons observé des traces d'efflorescence au niveau du plancher, dans les joints de céramique. Ces dommages peuvent être la conséquence d'infiltrations d'eau dans la cavité murale, à l'arrière du mur de maçonnerie. • Nous n'avons observé aucun dommage résultant d'un mouvement, d'un déplacement ou d'un affaissement de la charpente principale du bâtiment. Les finis du plancher et des murs ne sont pas endommagés par les conséquences de mouvements structuraux.	148 à 159
Rez-de-chaussée, secteur sacristie	• À plusieurs endroits dans ce secteur, il y a présence d'infiltrations d'eau provenant de la toiture. L'eau infiltrée a endommagé les surfaces de plâtre au plafond. • Des cadres de fenêtres en bois sont dégradés par les infiltrations d'eau et la pourriture.	160 à 170
Étage, sous le clocher	• Au plafond du secteur qui se situe sous le clocher à l'arrière du chœur, nous avons observé d'autres dommages causés par des infiltrations d'eau. À cet endroit, les poutres porteuses en béton et la dalle de béton du plafond sont endommagées par les infiltrations d'eau qui ont corrodé l'armature et généré l'éclatement des surfaces de béton. Il s'agit du même genre de dommages que ceux observés à proximité, du côté église, dans le secteur du plafond au-dessus du chœur.	171 à 184

4.0 ANALYSE

À la suite de l'examen des surfaces intérieures et extérieures du bâtiment qui étaient visibles lors de notre passage sur les lieux, les dommages observés se résument comme suit :

LOCALISATION	DOMMAGE
Extérieur du bâtiment	• Nous avons observé l'endommagement des éléments de maçonnerie de pierres ou de granit, des solins et des joints de maçonnerie. • L'exposition à l'eau, aux cycles de gel et de dégel et vraisemblablement une problématique de drainage de la cavité murale à l'arrière du parement de maçonnerie sont les éléments qui ont causé l'endommagement de l'extérieur du bâtiment. • Il est possible que des joints de mortier et des éléments de maçonnerie se détachent du bâtiment lors de périodes venteuses et à la suite des cycles de gel et de dégel. À proximité de l'élévation gauche (partie avant), nous avons vu des joints de mortier provenant vraisemblablement du clocher.
Intérieur du bâtiment	• À l'intérieur du bâtiment, les poutres secondaires en béton qui sont fixées aux arches porteuses (voûtes) sont dégradées au point qu'elles ont perdu de leur capacité. • Les infiltrations d'eau dans les éléments de charpente en béton ont causé la corrosion de l'armature et l'éclatement des poutres ou des dalles de béton. Certaines poutres ou dalles, dans le secteur avant du bâtiment, à proximité du clocher, vont éventuellement s'affaisser.

Les dommages que nous avons observés affectent le parement extérieur en maçonnerie et la charpente de béton à l'intérieur du bâtiment. Il y a peu de dommages dans le secteur de la sacristie. Advenant qu'un élément de charpente se détacherait du clocher, il ne pourrait atteindre ce secteur.

Nous autorisons donc l'accès au sous-sol de la sacristie par le côté droit (ouest) du bâtiment. Les restrictions d'accès doivent être maintenues au pourtour de la zone clôturée.

Sur la base des différentes observations que nous avons recueillies lors de notre dernière visite, le 16 décembre 2022, nous sommes d'avis qu'un carnet de santé de toute l'église devra obligatoirement être réalisé pour définir des interventions à faire à court, à moyen et à long termes pour sécuriser le bâtiment, pour prévenir la chute d'éléments de maçonnerie et pour assurer sa pérennité.

5.0 RECOMMANDATIONS POUR L'ACCÈS AU BÂTIMENT

Les recommandations que nous avons produites pour maintenir l'accès au bâtiment sont les suivantes :

1. maintenir en place et entretenir la clôture qui ceinture le périmètre de l'église ;
2. cadenasser la porte de la clôture pour empêcher toute intrusion dans ce secteur ;
3. restreindre l'accès au bâtiment principal par la porte du côté ouest (droit) qui mène à la sacristie. Cette salle pourra être utilisée pour l'administration et comme salle polyvalente. Aucune circulation du public ni stationnement ne devront être permis dans l'enceinte clôturée ;
4. l'autorisation d'accès au sous-sol de la sacristie sera valide tant qu'il n'y aura pas aggravation des dommages qui ont été observés sous le bâtiment (fissuration, endommagement de la maçonnerie, problèmes particuliers observés dans la prochaine année) ;
5. mandater des professionnels (architecte, ingénieur) pour la production d'un carnet de santé incluant l'étude des toutes les composantes structurales et architecturales afin de s'assurer de la stabilité de l'ensemble du bâtiment et de prévenir l'aggravation des dommages. Ce document devrait contenir une liste des interventions à réaliser à court, à moyen et à long termes.

6.0 CONCLUSION

Conformément à notre mandat, nous avons visité et inspecté l'église de Baie-des-Sables. Ce bâtiment est affecté de différentes problématiques dont :

- un endommagement de la maçonnerie ;
- un endommagement des joints de maçonnerie ;
- un problème de drainage ou absence de cavité murale permettant à l'eau infiltrée derrière la maçonnerie d'être évacuée efficacement ;
- un problème d'étanchéité des solins au périmètre du clocher et des ouvertures ;
- des infiltrations d'eau à l'intérieur du vide sanitaire (partie avant).

Toutes ces problématiques ont créé des dommages par infiltrations d'eau à l'intérieur du bâtiment et l'endommagement de la charpente (corrosion et dégradation des poutres et des dalles au plafond de l'église).

Étant donné que ces dommages affectent principalement la partie église, nous maintenons, sous certaines conditions, un accès au sous-sol de la sacristie pour une utilisation lors de réunions, de gestion et d'entreposage de matériel.

La clôture érigée pour restreindre l'accès au périmètre du bâtiment doit être maintenue et la porte installée sur le côté droit de la clôture doit être cadenassée.

7.0 CERTIFICATION

Nous déclarons n'avoir aucun intérêt personnel dans ce dossier et certifions qu'au meilleur de nos connaissances, les opinions contenues dans ce rapport sont exactes et de bonne foi.

Et c'est pourquoi nous avons signé le présent document en ce 21e jour de décembre 2022.

Luc Babin consultant inc.

Luc Babin, ingénieur
Nº OIQ 110752

LB/ld

ANNEXES

Luc Babin consultant inc.

FABRIQUE DE BAIE-DES-SABLES

90, rue de la Mer, Baie-des-Sables

ANNEXE A

PHOTOGRAPHIES PRISES PAR LUC BABIN, ING., LORS DE LA VISITE DU 16 DÉCEMBRE 2022

DESCRIPTION ANNEXE A

PHOTOGRAPHIES PRISES PAR LUC BABIN, ING., LORS DE LA VISITE DU 16 DÉCEMBRE 2022

PHOTO	DESCRIPTION
1 à 33	• Élévation avant
34 à 45	• Élévation droite, partie avant
46 à 63	• Élévation droite, partie arrière
64 à 84	• Élévation arrière
85 à 96	• Élévation gauche, partie arrière
97 à 120	• Élévation gauche, partie avant
121 à 125	• Sous-sol (chapelle)
126 à 142	• Vide sanitaire
143 à 147	• Rez-de-chaussée, hall d'entrée
148 à 159	• Rez-de-chaussée, secteur chœur
160 à 170	• Rez-de-chaussée, secteur sacristie
171 à 184	• Étage, sous le clocher

ANNEXE A

PHOTOGRAPHIES PRISES PAR LUC BABIN, ING., LORS DE LA VISITE DU 16 DÉCEMBRE 2022

1

1- Élévation avant

2

2- Élévation avant

3

3- Élévation avant

4

4- Élévation avant

5

5- Élévation avant

6

6- Élévation avant

7

7- Élévation avant

8

8- Élévation avant

9

9- Élévation avant

10

10- Élévation avant

11

11- Élévation avant

12

12- Élévation avant

13

13- Élévation avant

14

14- Élévation avant

15

15- Élévation avant

16

16- Élévation avant

17

17- Élévation avant

18

18- Élévation avant

19

19- Élévation avant

20

20- Élévation avant

21

21- Élévation avant

22

22- Élévation avant

23

23- Élévation avant

24

24- Élévation avant

25

25- Élévation avant

26

26- Élévation avant

27

27- Élévation avant

28

28- Élévation avant

29

29- Élévation avant

30

30- Élévation avant

31

31- Élévation avant

32

32- Élévation avant

33

33- Élévation avant

34

34- Élévation droite, partie avant

35

35- Élévation droite, partie avant

36

36- Élévation droite, partie avant

37

37- Élévation droite, partie avant

38

38- Élévation droite, partie avant

39

39- Élévation droite, partie avant

40

40- Élévation droite, partie avant

41

41- Élévation droite, partie avant

42

42- Élévation droite, partie avant

43

43- Élévation droite, partie avant

44

44- Élévation droite, partie avant

45

45- Élévation droite, partie avant

46

46- Élévation droite, partie arrière

47

47- Élévation droite, partie arrière

48

48- Élévation droite, partie arrière

49

49- Élévation droite, partie arrière

50

50- Élévation droite, partie arrière

51

51- Élévation droite, partie arrière

52

52- Élévation droite, partie arrière

53

53- Élévation droite, partie arrière

54

54- Élévation droite, partie arrière

55

55- Élévation droite, partie arrière

56

56- Élévation droite, partie arrière

57

57- Élévation droite, partie arrière

58

58- Élévation droite, partie arrière

59

59- Élévation droite, partie arrière

60

60- Élévation droite, partie arrière

61

61- Élévation droite, partie arrière

62

62- Élévation droite, partie arrière

63

63- Élévation droite, partie arrière

64

64- Élévation arrière

65

65- Élévation arrière

66

66- Élévation arrière

67

67- Élévation arrière

68

68- Élévation arrière

69

69- Élévation arrière

70

70- Élévation arrière

71

71- Élévation arrière

72

72- Élévation arrière

73

73- Élévation arrière

74

74- Élévation arrière

75

75- Élévation arrière

76

76- Élévation arrière

77

77- Élévation arrière

78

78- Élévation arrière

79

79- Élévation arrière

80

80- Élévation arrière

81

81- Élévation arrière

82

82- Élévation arrière

83

83- Élévation arrière

84

84- Élévation arrière

85

85- Élévation gauche, partie arrière

86

86- Élévation gauche, partie arrière

87

87- Élévation gauche, partie arrière

88

88- Élévation gauche, partie arrière

89

89- Élévation gauche, partie arrière

90

90- Élévation gauche, partie arrière

91

91- Élévation gauche, partie arrière

92

92- Élévation gauche, partie arrière

93

93- Élévation gauche, partie arrière

94

94- Élévation gauche, partie arrière

95

95- Élévation gauche, partie arrière

96

96- Élévation gauche, partie arrière

97

97- Élévation gauche, partie avant

98

98- Élévation gauche, partie avant

99

99- Élévation gauche, partie avant

100

100- Élévation gauche, partie avant

101

101- Élévation gauche, partie avant

102

102- Élévation gauche, partie avant

103

103- Élévation gauche, partie avant

104

104- Élévation gauche, partie avant

105

105- Élévation gauche, partie avant

106

106- Élévation gauche, partie avant

107

107- Élévation gauche, partie avant

108

108- Élévation gauche, partie avant

109

109- Élévation gauche, partie avant

110

110- Élévation gauche, partie avant

111

111- Élévation gauche, partie avant

112

112- Élévation gauche, partie avant

113

113- Élévation gauche, partie avant

114

114- Élévation gauche, partie avant

115

115- Élévation gauche, partie avant

116

116- Élévation gauche, partie avant

117

117- Élévation gauche, partie avant

118

118- Élévation gauche, partie avant

119

119- Élévation gauche, partie avant

120

120- Élévation gauche, partie avant

121

121- Sous-sol (chapelle)

122

122- Sous-sol (chapelle)

123

123- Sous-sol (chapelle)

124

124- Sous-sol (chapelle)

125

125- Sous-sol (chapelle)

126

126- Vide sanitaire

127

127- Vide sanitaire

128

128- Vide sanitaire

129

129- Vide sanitaire

130

130- Vide sanitaire

131

131- Vide sanitaire

132

132- Vide sanitaire

133

133- Vide sanitaire

134

134- Vide sanitaire

135

135- Vide sanitaire

136

136- Vide sanitaire

137

137- Vide sanitaire

138

138- Vide sanitaire

139

139- Vide sanitaire

140

140- Vide sanitaire

141

141- Vide sanitaire

142

142- Vide sanitaire

143

143- Rez-de-chaussée, hall d’entrée

144

144- Rez-de-chaussée, hall d’entrée

145

145- Rez-de-chaussée, hall d’entrée

146

146- Rez-de-chaussée, hall d’entrée

147

147- Rez-de-chaussée, hall d’entrée

148

148- Rez-de-chaussée, secteur chœur

149

149- Rez-de-chaussée, secteur chœur

150

150- Rez-de-chaussée, secteur chœur

151

151- Rez-de-chaussée, secteur chœur

152

152- Rez-de-chaussée, secteur chœur

153

153- Rez-de-chaussée, secteur chœur

154

154- Rez-de-chaussée, secteur chœur

155

155- Rez-de-chaussée, secteur chœur

156

156- Rez-de-chaussée, secteur chœur

157

157- Rez-de-chaussée, secteur chœur

158

158- Rez-de-chaussée, secteur chœur

159

159- Rez-de-chaussée, secteur chœur

160

160- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

161

161- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

162

162- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

163

163- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

164

164- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

165

165- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

166

166- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

167

167- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

168

168- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

169

169- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

170

170- Rez-de-chaussée, secteur sacristie

171

171- Étage, sous le clocher

172

172- Étage, sous le clocher

173

173- Étage, sous le clocher

174

174- Étage, sous le clocher

175

175- Étage, sous le clocher

176

176- Étage, sous le clocher

177

177- Étage, sous le clocher

178

178- Étage, sous le clocher

179

179- Étage, sous le clocher

180

180- Étage, sous le clocher

181

181- Étage, sous le clocher

182

182- Étage, sous le clocher

183

183- Étage, sous le clocher

184

184- Étage, sous le clocher